

Assemblée générale du Groupe de Sion du Club alpin

du vendredi 2 décembre 2016
Au restaurant La Romande, Avenue de France 15 à Sion

1. Ouverture de l'Assemblée et bienvenue

Le président, Marc GIANNADA, salue l'assemblée et lui souhaite la bienvenue. Il excuse l'absence de Messieurs Jean-Marc DAYER et Jean-Luc DAYER.

2. Lecture du procès-verbal de l'AG 2015

Aucun membre présent ne demande la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2015.

3. Rapport du Président

Le président est content d'accueillir l'assemblée au sein de « son » restaurant. Si l'année 2015 a été une année spéciale, car il s'agissait de l'année du jubilé du club alpin, 2016 est une année normale. Durant cette année, il a mis en place son système de présidence et précise qu'il a une grande confiance en tous les membres du comité.

La responsable du stamm, Sabrina PERINETTI, présente brièvement le stamm, précisant que tout le monde est content des nouveaux locaux, lesquels sont également utilisés par les grimpeurs de la salle d'escalade y jouxtant. Elle remercie tous les « stammistes » et n'a pas de remarques particulières à formuler, si ce n'est que le stamm fonctionne bien.

Le président indique qu'à la suite d'un don de la part du canton du Valais, la section Monte Rosa est devenue propriétaire d'une parcelle appelée « Le pot du géant », sise sur la colline des Maladères. Il s'agit d'une marmite glacière de 10 mètres recouverte par la végétation. Il va voir dans quelle mesure il est possible de le réhabiliter. Il ajoute que le club alpin devrait entretenir un bloc erratique (« le bloc de Vénétz » se trouvant à Valère.

4. Rapport du Caissier et lecture des comptes

La caissière, Aline SCIACCA, passe ensuite en revue les comptes 2015/2016 (voir slides 7 et 8 de la présentation ci-annexée).

Pour conclure, le président indique que les comptes sont sains.

5. Rapport des Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes 2015/2016, par Carol CLERC, précisent que les comptes sont conformes aux exigences légales. Ils attestent de leur exactitude et donnent ainsi décharge à la caissière.

6. Budget 2017

Le président présente le budget 2016/2017 (voir slide 11 de la présentation ci-annexée):

Il indique que les comptes ont été établis conformément au principe de prudence et montrent un résultat de CHF 250.--.

Un membre s'enquiert de savoir quand est-ce que la rénovation des toilettes de l'Igloo des Pantalons Blancs sera effectuée, le président lui répond que les travaux seront terminés en 2018.

Le budget est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité des membres présents.

7. Rapport des Chefs de Courses

Le responsable des chefs de courses, Raphaël AYMON, remercie les chefs de courses, lesquels font vivre le club, ainsi que les guides de montagne pour la bonne collaboration.

Quatre nouveaux chefs de courses ont été nommés durant l'année écoulée, à savoir :

- Kimberly PERRIN
- Stéphane MEALLIER
- Alain FOEHN
- Adrien ROBEZ-MASSON

Le système d'inscription en ligne aux courses fonctionne bien. Aucune statistique n'est toutefois disponible pour 2016, car certains membres se sont encore inscrits par email, comme l'ancien système. A partir de 2017, les membres ne pourront s'inscrire aux courses que par le biais du site Internet du club.

Aucun accident grave n'est à déplorer en 2016.

Le taux d'annulations et de remplacements de courses est plus ou moins le même que les années précédentes.

Pour les courses sur pré-inscription, il y a toujours beaucoup de monde qui s'annonce. Les préposés aux courses d'été et d'hiver, Raphaël AYMON et Cédric RAVINET, essaient de choisir les participants de la manière la plus équitable possible et font leur possible pour contenter tout le monde.

La salle d'escalade est ouverte les lundi, mardi (aux AJ) et mercredi et connaît une très belle fréquentation.

En ce qui concerne les chefs de course d'alpinisme, il n'y a pas eu de rotation. Esther SCHMITT s'est retirée et Jérôme BARRAS a repris le flambeau.

Pour conclure, Raphaël AYMON remercie tous les participants aux différentes courses proposées.

8. Rapport du Préposé à l'igloo

En l'absence du préposé à l'Igloo des Pantalons Blancs, Jean-Marc DAYER, lequel s'est excusé, Philippe de KALBERMATTEN expose les travaux de rénovation des toilettes, lesquelles doivent être compatibles avec les normes environnementales. Le préposé aimerait installer des toilettes écologiques à composte. Philippe de KALBERMATTEN va examiner si cela est possible, au vu de l'altitude de l'Igloo. Il ne peut toutefois, pour le moment, en dire plus.

D'une manière générale, l'Igloo a connu une bonne fréquentation.

Le chef de la gestion des membres, Jacques SALAMIN, précise qu'il y a une réserve de bois dans le cabanon où se trouvent les toilettes et qu'une paroi est endommagée. Selon lui, le cabanon devra également être refait.

Les trois membres chargés de s'occuper de la rénovation des toilettes de l'Igloo vont élaborer un projet qui sera présenté lors de l'assemblée générale du club de 2017, afin que les travaux puissent débuter en 2018.

Il s'inquiète de l'avenir des cabanes à la suite de l'entrée en vigueur de la convention collective de l'hôtellerie, laquelle s'applique aux cabanes et requiert un travail administratif important. Il se pose dès lors la question de savoir comment les gardiens de cabane vont faire y face. Le Club alpin central n'est pas très actif à cet égard.

Plusieurs sections de suisse romande et de suisse allemande ont demandé la modification des règlements des cabanes, notamment en ce qui concerne le financement des travaux de rénovation

des cabanes et l'énergie. La situation économique des gardiens de cabane est difficile, car les charges augmentent et les revenus baissent. Philippe de KALBERMATTEN a pris langue avec la Commission centrale des cabanes et lui a fait part du fait que l'entretien des cabanes coûte de plus en plus cher.

Certaines communes, comme Zermatt et Evolène, ont augmenté leur taxe de séjour, au contraire de la Commune de Sion, ce qui fait que le groupe de Sion doit payer un montant de CHF 20'000.—par an pour compenser ce fait.

Les cabanes se portent bien et sont bien entretenues. Philippe de KALBERMATTEN travaille actuellement sur un gros projet à la Cabane des Dix afin de la rendre autonome d'un point de vue énergétique. La prochaine cabane concernée sera celle de Schönbiel, l'Office fédéral de l'environnement y accordant une subvention et le groupe de Sion ne devant prendre en charge que les travaux de transformation de la cabane.

9. Rapport du Chef AJ-OJ

Le chef AJ, Pierre NICOLLIER, remercie les personnes oeuvrant pour que l'AJ fonctionne, à savoir notamment Adèle NELLEN, les guides qui y participent, les moniteurs et les parents.

En 2016, un participant s'est cassé le métacarpe, à la suite d'une chute de pierre.

Environ mille journées participants ont été effectuées pour une quarantaine de personnes. L'AJ fonctionne donc bien.

Quant au chef OJ, Alexandre MÜLLER, remercie à son tour Adèle NELLEN et Pierre NICOLLIER pour leur collaboration.

Si l'année 2016 est une bonne année (belles courses effectuées et comptes sains), le chef OJ constate une diminution de la participation.

10. Renouvellement du Comité

Le président remercie le travail effectué par la secrétaire, Fabienne MARCELLI, laquelle est excusée ce soir. Etant donné qu'elle travaille actuellement à Lausanne et habite à Fribourg, il lui est difficile d'assumer la tâche de secrétariat du groupe.

Pour la remplacer, le Comité propose Janique LUYET, proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

11. Jubilaires-Admissions-Démissions

Le président félicite les jubilaires.

Jacques SALAMIN indique qu'en 2016, le groupe de Sion comptait 1'962 membres, que 140 membres ont démissionné et que 195 y sont entrés. Il constate que beaucoup de jeunes démissionnent lorsqu'ils passent des OJ aux membres.

12. Divers

Le président énumère le nom des six membres du groupe décédées et une minute de silence en leur mémoire est observée.

Jacques SALAMIN indique avoir reçu des appels du service sanitaire pour le contrôle du stamm ?

La parole est ensuite donnée à chacun des jubilaires présents.

Le président remercie le comité, les stammistes, les chefs de course, les moniteurs pour la bonne ambiance et leur participation et engagement.



Groupe de Sion

Marc EMERY indique que s'il y a eu deux lotos en 2016 (en février et septembre), c'est parce qu'aucun n'a été organisé en 2015.

La séance est levée à 19h40.

Sion, le 2 décembre 2017

La secrétaire